

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 15 mars, à 18h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 9 mars 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 9 mars 2021.

**Sont présents les conseillers municipaux suivants :** Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Valérie CATHERINE, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, Patrice MÈCHE, Hervé PONDEMER.

### Ont donné pouvoir :

Catherine CAILLY à Valérie DESQUESNE  
Nathalie COLLIBEAUX à Florence DUQUESNE  
Nadine LECHATELLIER à Pascal DALIGAULT  
Anne ROELANDT à Patrice MECHE

Najat LEMERAY à Sylvain GASCOUIN  
Godwill BABALAO à Hervé PONDEMER  
Sandrine SIMÉON à Laëtitia BOISSEE

**Absents excusés :** Flavien DELÈTRE, Patrick FENOUIL et Angélique MOUROCO

Accusé de réception en préfecture  
014-200056877-20210315-21\_03110-DE  
Date de télétransmission : 18/03/2021  
Date de réception préfecture : 18/03/2021

Nombre de conseillers	Vote	Nature de l'acte : 4-1-1
- en exercice : 29	à l'unanimité	Télétransmission au contrôle de légalité le :
- présents : 19	- pour : 26	18 mars 2021
- votants : 26	- contre : 0	Publication le 18 mars 2021
	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 25 janvier 2021 a été adopté à l'unanimité		

### **DEL-2021/016 – Modification du tableau des effectifs – Création d'un poste d'agent de maîtrise principal et suppression d'un poste de technicien**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Considérant qu'il y a lieu de créer un emploi pour nécessité de service,

Vu la publicité de l'annonce du poste effectuée le 20 octobre 2020 sous le n° 01420201019326 avec les grades suivants demandés : - Technicien

- Technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe

- Technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe

Vu le nombre de candidatures reçues (8) et le nombre d'entretiens effectués (5)

Considérant le recrutement d'un Agent de maîtrise principal,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

➤ **VALIDE** : - la création d'un poste d'Agent de maîtrise principal à temps complet  
- la suppression un poste de technicien à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021.

➤ **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires

Pour extrait conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 15 mars 2021  
Le Maire,  
Valérie DESQUESNE

